

## NOTES DE LECTURE

L'Harmattan | « Cahiers du Genre »

2017/2 n° 63 | pages 221 à 252

ISSN 1298-6046

ISBN 9782343135182

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2017-2-page-221.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Notes de lecture

**Guillaumin Colette – *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature***

(2016). Donnemarie-Dontilly, iXe « Racine de iXe », 238 p. [1<sup>re</sup> éd 1992. Paris, Côté-femmes].

Ouvrage précurseur et prodigieux, rassemblant dix articles publiés ou écrits par Colette Guillaumin entre 1977 et 1992, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature* demeure un texte indispensable pour la compréhension de la nature systémique du sexisme et du racisme, et un outil de libération irremplaçable pour la lutte collective qu'une telle intellection rend possible. Comme tout texte révolutionnaire, écrit par un·e opprimé·e à partir de l'oppression subie et dans un but d'auto-émancipation, ce livre est d'abord une claque. Là réside sa valeur première qui a, d'ailleurs, la vertu bénéfique de ne jamais s'épuiser. À chaque relecture, au fil des années, voire des décennies, cet ouvrage réveille, dessille les yeux, permet de voir ce qu'on ne voyait pas, parce qu'on n'avait auparavant pas les yeux pour le voir : que les femmes et les

racisé·e·s sont opprimé·e·s, que l'oppression crée ces groupes et, que, donc, ces groupes n'ont strictement rien de 'naturel', dit autrement, rien d'éternel. Guillaumin le théorise, l'explique, le démontre : « *S'il n'y avait pas de groupe social, le trait physique (quel qu'il soit) ne serait pas discriminant* » (p. 181). Choquante, bouleversante, révolutionnaire, telle est la thèse soutenue dans cet ouvrage reposant sur un cadre analytique dans lequel théorie et politique sont consubstantielles. Pour vouloir modifier une situation d'oppression, nous dit Guillaumin, pour pouvoir imaginer l'abolir, il faut, d'abord, la voir et la penser comme telle. Réédité en 2016 par les Éditions iXe, oasis éditoriale obstinément féministe dont on salue le courage politique et auquel on souhaite la plus belle et la plus longue des vies, le livre de Guillaumin n'a pas perdu une once de sa force de frappe près de vingt-cinq ans après sa première parution, tant l'idéologie naturaliste imprègne toujours nos automatismes de pensée et d'action, nos discours et nos savoirs. De ce

système de pensée, qui produit l'idée de nature et qui la met en avant pour, d'un seul coup, invisibiliser et légitimer les systèmes d'oppression raciste et sexiste, l'ouvrage de Guillaumin offre une déconstruction implacable et définitive. Contre les croyances les mieux enracinées du sens commun – y compris le sens commun savant –, les hommes et les femmes, les blanc·he·s et les non-blanc·he·s sont, donc, théorisé·e·s par Guillaumin comme étant des catégories entièrement sociales, et, plus précisément, comme des classes antagonistes créées par des rapports d'exploitation et d'appropriation – c'est-à-dire de réification et d'usage – d'une classe par l'autre. L'idéologie naturaliste fait que les approprié·e·s ne sont pas perçu·e·s comme opprimé·e·s, mais comme 'autres' et 'différent·e·s'. Guillaumin pense le sexe et la race comme des marques, créées pour distinguer, inférioriser et naturaliser des groupes *qui ne préexistent pas* aux rapports sociaux les reliant, et, ainsi, pour invisibiliser et perpétuer leur oppression. Une telle analyse définit le cœur de l'approche féministe qui, sous l'initiative et à partir des écrits de Christine Delphy au début des années 1970, s'est appelée 'matérialiste'. Elle a été élaborée de concert par les théoriciennes qui, de 1977 à 1980, ont animé avec Delphy et Guillaumin la revue *Questions féministes* : avant tout Nicole-

Claude Mathieu et Monique Wittig, auxquelles, par proximité, il faut ajouter Paola Tabet. Avec ces intellectuelles, envers lesquelles Guillaumin dit avoir une dette « *inévaluable* », au point de penser sa contribution comme une forme d'écriture collective en dialogue ininterrompu avec ses amies politiques, l'auteure de *Sexe, race et pratique du pouvoir* partage aussi bien l'approche théorique – le féminisme matérialiste – que le but politique : non seulement la désintégration du système qui crée les hommes et les femmes comme des groupes naturels et complémentaires, mais aussi – les féministes ne s'arrêtant certes pas en chemin – la destruction de la 'pensée *straight*'. Ce concept wittigien cher à Guillaumin se réfère à l'idéologie naturaliste qui fait du sexe *et* de la race les présupposés à toute forme de pensée et de société. Un tel projet féministe, au sein duquel théorie matérialiste de l'existant et imagination utopique de l'impossible sont les deux moteurs d'une même pensée en mouvement, a animé ce groupe de penseuses au-delà de la scission qui a déchiré le collectif de rédaction de *Questions féministes* en 1980 autour de l'analyse théorique et politique de l'hétérosexualité. En passant d'une conception des sexes (des races) comme 'groupes naturels' à une théorie des sexes (des races) comme classes antagonistes créées par un système d'oppression spécifique, ces intel-

lectuelles ont produit à la fin des années 1970 un renversement total de perspective dans l'étude du système patriarcal et des processus que l'on appelle, dans le sillage de la contribution de Guillaumin, de racisation. C'est l'oppression qui, d'un seul et même coup de force, crée, hiérarchise et naturalise à la fois les 'différent·e·s' et les référent·e·s, ceux et celles qui, en raison de la domination qu'ils et elles exercent, ont le privilège épistémologique de se percevoir et d'être perçu·e·s comme 'neutres', 'normaux/normales', 'absolu·e·s', 'universel·le·s'. En montrant ce qu'on ne voyait pas car il allait de soi, ces féministes ont ainsi contribué à accomplir une révolution scientifique – il n'y a de science que du caché – et esthétique, au sens fort du terme, car cette révolution a concerné les catégories de perception du monde social. Une telle révolution ne cesse de susciter, en retour, des réactions farouchement antiféministes, comme le montre le succès de la croisade dite 'anti-genre', véritable contre-révolution ciblant ce que Guillaumin a appelé les « *effets théoriques de la colère des opprimées* ». Dans *La pensée straight*, Wittig dit de Guillaumin qu'elle a transformé « *notre approche du matérialisme* » : d'un côté, elle a conceptualisé l'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes comme la forme spécifique des rapports entre les sexes ; de

l'autre elle a pris en compte « *un autre ordre de matérialité par rapport à l'ordre économique* » que Wittig appelle la « *plastie du langage sur le réel* ». L'analyse menée dans *Sexe, race et pratique du pouvoir* démontre que la croyance dans la naturalité de l'ordre patriarcal et raciste tient sa solidité de l'enchevêtrement entre ordre matériel – l'appropriation – et ordre catégoriel – l'idée de 'nature' –, « *deux faces de la même médaille* ». Dans l'ouvrage, Guillaumin dresse, ainsi, une analyse magistrale des processus de catégorisation que, déjà en 1972 dans *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, elle définissait comme « *l'acte initial de la racisation* » (p. 222). Elle y montre, notamment, comment classer, dire socialement à quelqu'un·e qu'il ou elle appartient « *par essence* » à un « *groupe naturel* », revient à lui attribuer un système de limites – sous forme d'interdictions et de licitations, d'attribution de légitimité ou d'illégitimité à faire, à dire, à penser, c'est-à-dire d'assignation d'une place dans l'ordre social. De là découle la tendance de chaque sujet à acquérir socialement les capacités ou les incapacités *a priori* attribuées au groupe auquel il/elle est assigné·e. Capacités et incapacités *acquises* seront, ensuite, socialement appréhendées – dans un processus d'inversion de la cause avec l'effet – comme émanant de la prétendue 'nature' du sujet, de la

forme de son sexe ou de la couleur de sa peau.

*Sexe, race et pratique du pouvoir* est un livre qu'on ne renferme jamais tellement les prolongements analytiques qu'il inspire sont inépuisables. Je pense, entre autres, aux recherches sur la mécanique raciste, sur le régime hétéronormatif, sur les imbrications entre racisme, capitalisme et colonialisme, sur le langage comme arme à double tranchant, sur la domination adulte, sur l'idéologie maternaliste, sur les effets performatifs des catégories juridiques. C'est également un livre à offrir. Avant tout à celles et ceux qui, à l'Assemblée nationale comme ailleurs, soutiennent que parler de race entre racisé·e·s conforterait « *une vision racisée et raciste de la société* » pour employer les mots d'une ancienne ministre de la République. L'ouvrage de Guillaumin est un antidote à ces poisons. Et un contrepoison : c'est une fabrique à féministes. J'ai lu au moins une ligne de Guillaumin chaque jour de ma vie, depuis que j'ai eu la chance, il y a quinze ans, de tomber sur ses textes. Ce réflexe a toujours été pour moi une question de survie. Guillaumin a mis des mots sur ma souffrance de femme, de lesbienne. Mettre des mots change tout. C'est le préalable d'une prise de conscience de la place de classe qu'on occupe dans les rapports de pouvoir et du besoin de s'engager politiquement que cela suscite. Peut-on dire de

certain livres qu'ils sauvent la vie ? Tout sujet minoritaire qui a conscience de l'être connaît la réponse.

Colette Guillaumin a disparu le 10 mai 2017. Nous perdons une immense intellectuelle. À nous de faire prospérer la radicalité de sa théorie féministe et de pratiquer la profonde générosité qui la caractérisait<sup>1</sup>.

**Sara Garbagnoli**

Doctorante à l'ILPGA /  
Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

**Saba Mahmood – *Religious Difference in a Secular Age: A Minority Report***

(2016). Princeton, Princeton University Press, 237 p.

Avec *Religious Difference in a Secular Age: A Minority Report*, l'anthropologue Saba Mahmood (Université de Berkeley) poursuit l'ancrage de ses recherches à la croisée des études sur le religieux, le genre et le sécularisme, plaçant cette fois ce dernier thème au cœur de son analyse. Après son célèbre ouvrage<sup>2</sup> sur la « *politique de la piété* » des femmes engagées dans le mouvement des mosquées en Égypte, l'anthropologue propose ici une

<sup>1</sup> Voir également l'hommage rendu à Colette Guillaumin dans ce numéro par Hourya Bentouhami et Nacira Guénif-Souilamas.

<sup>2</sup> Mahmood Saba (2005). *Politics of Piety: The Islamic Revival and the Feminist Subject*. Princeton, Princeton University Press [traduit de l'anglais par Nadia Marzouki (2009). *Politique de la Piété : le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique*. Paris, La Découverte].

généalogie du sécularisme ainsi qu'une analyse critique des modes de régulation des différences religieuses en Égypte, afin de saisir comment « *la gouvernance moderne du séculier a contribué à l'aggravation des tensions religieuses dans l'Égypte postcoloniale, ainsi qu'à durcir les frontières interreligieuses et à polariser les différences religieuses* » (p. 1)<sup>3</sup>. En proposant un décentrement vers les rouages du sécularisme et les formes d'inégalités, notamment de genre (mariages, sexualités, voile, etc.) qui en résultent, Mahmood apporte avec cette étude un renouveau heuristique à ce que l'on nomme outre-Atlantique les *secularism studies*. Des *studies* qui ont été pendant longtemps dominées par l'étude des phénomènes séculiers touchant les institutions, dites de références, de 'la modernité', à savoir l'État, la Justice, l'Université, etc. À travers une généalogie du sécularisme au Moyen-Orient depuis la période coloniale, avec une focale sur l'Égypte, Saba Mahmood analyse avec finesse comment l'État moderne et séculier a joué un rôle central dans la transformation des différences religieuses en inégalités et discriminations envers les minorités religieuses non musulmanes, en particulier celles vécues par les coptes, membres de l'Église copte orthodoxe, et les baha'is se définissant comme appartenant à une

nouvelle religion (qui a émergé au XIX<sup>e</sup> siècle en Perse), mais perçue comme une secte par l'orthodoxie islamique. Plus précisément, Mahmood montre habilement comment le sécularisme ne constitue pas toujours un principe de neutralité ou de séparation entre l'Église et l'État, mais paradoxalement un moyen pour forger et redéfinir des hiérarchies sociales, des formes d'exclusion, ainsi que des conflits entre majorité et minorités religieuses. En ce sens, l'anthropologue avance que « *l'État moderne séculier n'est pas un arbitre neutre des différences religieuses ; il les produit et les crée également* » (p. 22). Afin de procéder à la généalogie du sécularisme et à l'analyse des inégalités qui touchent les minorités coptes et baha'is, Saba Mahmood analyse l'institutionnalisation de principes majeurs découlant du sécularisme et leurs usages, à savoir : les droits politiques et civiques ; la liberté religieuse ; les droits des minorités ; l'ordre public ; et la distinction légale entre public et privé.

Le cadre théorique de cette recherche se situe avant tout dans les *secularism studies*. Saba Mahmood propose une discussion d'ordre épistémologique et théorique claire et structurée. Elle revisite ainsi les écrits d'auteurs classiques tels Karl Marx ou Ludwig Feuerbach sur le religieux et le contemporain, afin de s'inscrire plus spécifiquement dans la veine des écrits de

<sup>3</sup> La traduction des citations est de l'auteur.

l'anthropologue Talal Assad<sup>4</sup> en pensant le sécularisme comme « *une opération discursive de pouvoir qui engendre ces sphères [publiques, privées, politiques, religieuses], établit leurs frontières et les imprègne de contenus, de telle sorte qu'elles viennent acquérir une qualité naturelle pour ceux qui vivent dans ses termes* » (p. 3). Au niveau méthodologique, cette enquête de quinze mois au Caire, conduite entre 2008 et 2013, combine des approches historiques et anthropologiques, ainsi que les études littéraires. Si l'ouvrage se distingue des ethnographies classiques au regard des méthodes et des matériaux mobilisés, il demeure néanmoins ancré dans un mode analytique résolument anthropologique (p. 23). Saba Mahmood propose de « *comprendre* » (*understanding*) non pas les pratiques et les comportements des personnes, mais plutôt de mettre en perspective différents cadres normatifs à travers lesquels les sociétés se pensent (p. 23-24). En croisant sources primaires (archives publiques, textes de loi, journaux, rapports, *etc.*) et secondaires, observations (associations militantes, *etc.*) et entretiens (avec des membres d'associations, des militants et militantes pour les droits civiques, *etc.*), Mahmood

opère ainsi avec succès différents décentrement du regard afin de tisser son analyse dans le temps (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle) et l'espace (Moyen-Orient, Europe, États-Unis).

À la suite de l'introduction dans laquelle l'auteure pose les principaux jalons théoriques, l'ouvrage se structure en deux parties, avant de se conclure sur un court épilogue. La première partie, composée du chapitre 1 et 2, analyse les principales transformations dans les significations et les pratiques des concepts de *liberté religieuse* et de *droit des minorités* au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles tout en pointant la manière dont ont circulé ces notions entre l'Europe de l'Ouest et le Moyen-Orient (p. 24). Quant à la seconde (chapitre 3, 4 et 5), elle se concentre sur trois controverses du XXI<sup>e</sup> siècle concernant le statut des minorités religieuses dans le régime politique égyptien, à savoir : les mariages inter-religieux et la conversion ; le statut civil et politique des baha'is ; la publication de la nouvelle *La malédiction d'Azazel* (de Youssef Ziedan) (p. 24).

Le chapitre 1 présente la manière dont les concepts de *liberté religieuse* et de *droit des minorités* ont été introduits et comment ils sont devenus constitutifs de la modernité au Moyen-Orient tout en configurant les relations entre musulman·e·s et non-musulman·e·s. Plus précisément, Saba Mahmood analyse les

<sup>4</sup> Voir par exemple : (1973) (ed). *Anthropology & the Colonial Encounter*. Ithaca, Ithaca Press ; (1986). *The Idea of an Anthropology of Islam*. Washington, Center for Contemporary Arab Studies.

usages sociaux de ces concepts lors de trois tournants historiques en Égypte : (1) la dissolution de l'Empire Ottoman et l'expansion coloniale européenne, sous la houlette des missionnaires chrétiens qui ont prôné la défense des 'chrétiens d'Orient' (*Eastern Christians*) au XIX<sup>e</sup> siècle ; (2) l'institutionnalisation d'un État-nation dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, période pendant laquelle la liberté religieuse et le droit des minorités sont devenus partie prenante du discours sur les droits politiques et civiques ; (3) la période de l'entre-deux-guerres, et les tensions autour de la notion de « *minorité nationale* » introduite par la Société des Nations. L'auteure examine ainsi dans ce chapitre les différentes nomenclatures associées aux « *minorités* » afin de montrer comment « *le processus de sécularisation au Moyen-Orient, loin d'éliminer la différence religieuse, l'a soumise à une nouvelle grille d'intelligibilité et à une stratification compatible avec la rationalité de la modernité politique* » (p. 62).

Le chapitre 2 nous plonge au cœur des paradoxes et des ambivalences intrinsèques au sécularisme à travers une analyse du rapport au statut de *minorité* entretenu par les coptes dans l'histoire de l'Égypte. L'auteure montre comment la réémergence du discours sur la liberté religieuse et le droit des minorités dans l'Égypte postcoloniale traduit, non pas la fragilisation d'un sys-

tème séculier, mais plutôt une tension inhérente des États modernes et séculiers qui se doivent d'assurer un traitement égalitaire et neutre des religions, tout en définissant et gouvernant les minorités religieuses. On touche ici l'essence du paradoxe qui nourrit le sécularisme : comment garantir une égalité de traitement des 'minorités', sachant que par définition le statut de 'minorité' renforce une norme majoritaire et souvent inégalitaire. Afin de démêler ce paradoxe, Mahmood explique que la source de cette impasse est moins d'ordre religieux, mais avant tout liée à des facteurs politiques et économiques qui ont exacerbé les inégalités entre 'majorité' et 'minorités' (p. 81).

Le chapitre 3 se penche sur les questions de genre en interrogeant les tensions autour du droit de la famille (mariages, sexualités, voile, etc.), ce dernier étant dans le cas de l'Égypte détaché du code civil et soumis à la *charia* ou aux codes particuliers des communautés religieuses. En analysant les enjeux de genre autour des mariages interreligieux et des conversions, Mahmood montre que le processus de sécularisation dans les sociétés du Moyen-Orient a, en cristallisant les frontières entre le privé et le public, paradoxalement renforcé l'autorité du religieux en lui déléguant la régulation de la famille et des sexualités. L'auteure montre ainsi que l'existence des lois de la famille, comme la *charia*, ne sont pas l'expression d'une sa-

cralisation du religieux dans une société ou d'un processus de sécularisation inachevé, mais plutôt le produit du sécularisme lui-même (p. 147). Mahmood conclut ce chapitre sur l'idée que « *le sécularisme n'est pas synonyme d'égalité de genre, et l'équité de genre n'a pas été atteinte sans lutte politique dans les régimes séculiers de gouvernance [...]. Le sécularisme est fondamental dans la façon dont les inégalités de genre sont organisées et reproduites à l'époque moderne* » (p. 134).

Les chapitres 4 et 5 reviennent sur deux autres types de controverses liés au sécularisme. La première (chapitre 4) s'intéresse aux tensions entre les concepts de liberté religieuse et d'ordre public (*public order*). L'anthropologue explique ici comment le principe d'ordre public devient un instrument pour l'État afin de disqualifier les comportements sociaux qui s'écartent des normes de la majorité. La seconde (chapitre 5) déplace l'analyse vers le sécularisme, non pas en tant que système politique, mais en tant que norme sociale influant sur les attitudes, les sensibilités et les subjectivités (p. 181) en prenant comme matériau la controverse liée à la sortie du roman historique *La malédiction d'Azazel* de Youssef Ziedan dont le héros, Hiba, est un moine copte. En décryptant les arguments des différentes critiques, l'auteure montre ainsi comment le sécularisme en tant que norme sociale façonne

les conceptions de l'histoire et la manière dont les acteurs et actrices du religieux interprètent leur légitimité historique.

L'ouvrage de Saba Mahmood propose avec virtuosité une grammaire du sécularisme. Bien que le livre traite principalement de la société égyptienne et son histoire, il offre toutefois des outils analytiques pertinents pour interpréter en miroir les enjeux contemporains liés au sécularisme, notamment en Europe.

**Julien Debonneville**

Maître assistant,  
Institut des études genre,  
Université de Genève.

**Anne Larue – *Dis Papa, c'était quoi le patriarcat ?***

(2013). Donnemarie-Dontilly, iXe, 190 p.

**Éric Macé – *L'après-patriarcat***

(2015). Paris, Seuil « La couleur des idées », 180 p.

Et si le patriarcat n'était pas une constante anthropologique, mais un phénomène historiquement situé, et qui toucherait même déjà à sa fin ? Deux essais récents soutiennent une telle vision optimiste. Leurs auteur·e·s, Anne Larue et Éric Macé, ont en commun une culture encyclopédique et l'ambition de rendre compte du phénomène à travers son immense extension historique et géographique, tout en se maintenant en dessous de la barre des 200 pages. Une fois ébauchés ces quelques parallèles, les similitudes ne vont pas beaucoup plus loin : tout, ou presque, oppose en effet les deux ouvrages.

Sous un abord utopique et ludique, le livre d'Anne Larue, *Dis Papa, c'était quoi le patriarcat ?*, se construit en référence semi-parodique aux manuels didactiques universitaires, comme le remarque Geneviève Pruvost dans son avant-propos, et parvient ainsi à aborder avec légèreté des idées tirées de textes fort peu accessibles au profane, tels que le *Manifeste cyborg* de Donna Haraway (1991) ou *Les subalternes peuvent-elles parler ?* de Gayatri Spivak (1985). Ce talent pour concilier didactique et diversion (Anne Larue n'est pas seulement professeure d'histoire de l'art, elle est aussi autrice « d'un roman de cyber-fantasy féministe, La vestale du calix » !), Anne Larue l'exerce comme une arme pour partir à l'abordage d'un corpus immense et aussi foisonnant qu'hétéroclite à première vue, en suivant le fil d'une hypothèse, un pari, tel que ceux qui servent de point de départ à de nombreux scénarios de science-fiction : et si le patriarcat pouvait être décrit, du point de vue d'hypothétiques archéologues du futur, comme une seule 'civilisation' avec ses origines, son apogée, son déclin et son inéluctable disparition ? Quelles seraient, de ce point de vue, les unités sémantiques qui permettraient de regrouper en un même ensemble les productions culturelles allant, disons, de l'invasion de l'Europe par les tribus « *kourganes* » entre 4300 et 2800

« *avant zéro* » – une bande de pillards à cheval qui enterre ses morts, probables inventeurs de la figure du héros, de la lignée mâle, entre autres éléments-clés de « *la culture patriarcale* » selon Anne Larue –, jusqu'à « *la fin des grands hommes* » qui s'amorce avec leur actuelle dissolution progressive par le flot d'une industrie culturelle globalisée qui parvient de moins en moins à les représenter sans qu'ils ne nous semblent, presque immédiatement, ridicules – l'exemple paradigmatique étant celui des super-héros américains, qui tentent désespérément de paraître sérieux en dépit de leurs justaucorps criards. Condamnés à être toujours plus spectaculaires et assourdissants, les autoproclamés « *grands* » récits patriarcaux parviennent pourtant de moins en moins à susciter autre chose que de la somnolence – au mieux, ils servent de refuge mélancolique à ceux qui lamentent l'éloignement irrémédiable de leur « *glorieux passé* ».

La définition du patriarcat selon Anne Larue s'ébauche ainsi par touches successives, et souvent en creux, car pour l'auteure, il s'agit avant tout d'un constat spontané et partagé, lié à un certain point de vue : celui de lectrices et d'autrices (de moins en moins) isolées et clandestines, qui ont depuis longtemps appris à « *voir double* », c'est-à-dire à identifier pour ce qu'il est le vaste, irritant et monotone effort coordonné de propagande masculiniste qui carac-

térise les plus valorisées des productions culturelles occidentales.

Il est non seulement possible, mais urgent de produire et promouvoir autre chose ! s'indigne Anne Larue ; et joignant le geste à la parole, elle nous propose, preuves à l'appui, une autre lecture de la préhistoire européenne, de la littérature occidentale, de l'anthropologie culturelle, et pour finir, du futur de l'humanité tel qu'on peut le rêver sur les traces de Donna Haraway. Elle se garde néanmoins de prétendre qu'il suffirait de « voir double » pour provoquer automatiquement une révolution féministe des institutions. Cependant, elle nous transmet son enthousiasme au sujet des contributions décisives qu'on peut y apporter depuis le champ de la culture : pour rendre cette transition possible, il faut bien la rendre, d'abord, pensable.

Le livre d'Éric Macé, *L'après patriarcat*, nous rappelle brutalement au sérieux par la sobriété de sa couverture, sa prestigieuse maison d'édition, son recours abondant et préférentiel aux « grands » sociologues et philosophes (Weber, Goffman, Foucault, Becker...). L'objectif est ici de proposer une définition précise du concept de patriarcat, ni trop générale ni trop spécifique, qui permettrait de mieux décrire et comparer entre elles les sociétés en fonction des différents « arrangements de genre » (référence à Goffman) qui les caractérisent. L'auteur propose

donc qu'une société ne puisse être qualifiée de patriarcale que si, en son sein, la « mise en asymétrie du masculin et du féminin » est une opération considérée comme « nécessaire et légitime ».

Sur la base de cette définition, Éric Macé décrit cinq principaux « arrangements de genre » : le patriarcat traditionnel, le patriarcat moderne, le post-patriarcat, les patriarcats modernisés et les arrangements composites. Le premier est compris comme une base historique universelle ; les deux suivants sont propres à l'histoire des 'sociétés européennes' ; les deux derniers sont les produits de l'impact colonial et postcolonial de l'Occident sur les autres sociétés.

Une première lecture permet de pointer quelques problèmes saillants dans l'exécution de ce vaste projet. Premièrement, l'affirmation selon laquelle les sociétés occidentales, et elles seules, sont « post-patriarcales », tend à les isoler analytiquement du reste du monde, au lieu de faciliter les comparaisons (ce que permettent, en revanche, les théories de Delphy que Macé rejette avec un empressement étonnant). D'autre part, l'idée que ces sociétés occidentales répondraient réellement avec succès au critère (pourtant fixé *ad hoc*) du post-patriarcat est discutable, car il faudrait pour cela considérer que les « valeurs égalitaires » y sont consensuelles ou, au moins, représentatives ; or ce n'est pas parce que le féminisme est occidental (c'est en tout

cas ce que soutient l'auteur) que l'Occident est féministe.

Deuxièmement, et en quelque sorte réciproquement, les sociétés précoloniales sont, encore plus que les autres, traitées par l'auteur comme un seul bloc homogène (« *le patriarcat traditionnel* »), au mépris de la richesse des données ethnographiques. De plus, l'auteur soutient que c'est la modernité occidentale qui aurait en quelque sorte inventé la possibilité qu'une société soit traversée de contradictions internes sur le plan du genre – la « *cosmologie* » des sociétés « *traditionnelles* » empêchant l'existence de véritables rapports sociaux de sexe. La manière quelque peu expéditive avec laquelle Éric Macé réfute jusqu'à la possibilité qu'aient existé des féminismes sans liens historiques avec la pensée occidentale – soulignons que l'ouvrage d'Anne Larue nous convainc justement du contraire ! – laisse à penser que l'auteur ne conçoit le changement social que selon un critère euro (et andro) centrique.

Dans le même ordre d'idées, il convient de remarquer, dès la première page du livre, la manière dont l'auteur introduit sa problématique. On y évoque une société occidentale qui se pense comme égalitariste, ce qui conduit ses membres (tous ?) à voir comme une « *énigme* » la persistance, en son sein et à son insu, d'inégalités, préjugés et discriminations liées au genre. Or cet ordonnan-

cement cognitif reflète le point de vue particulier de personnes qui ne vivent pas directement les inégalités en question. On pourrait, en effet, tout aussi bien formuler la problématique dans l'autre sens, en partant d'un constat d'inégalités omniprésentes, pour se demander, dans un second temps, comment et pourquoi des politiques et des institutions féministes parviennent malgré tout à exister dans ce contexte.

Cette inversion est peut-être ce qui empêche ce livre de pouvoir facilement être qualifié de féministe. Par faute d'un abordage réflexif et critique du point de vue inévitablement genré et géopolitiquement situé de l'auteur, le projet initial du livre – résoudre l'« *énigme* » de la cohabitation, en une même société, d'idéaux égalitaires et de pratiques inégalitaires –, n'aboutit à aucune réponse claire. Certes, l'auteur décrit de multiples mécanismes par lesquels les « *arrangements de genre* » se transforment historiquement au sein de diverses sociétés. Mais tout se passe comme si l'auteur avait trop envie de croire aux bonnes intentions occidentales pour en analyser le sens et la fonction : il faut lire entre les lignes pour extraire une quelconque explication satisfaisante à l'absurde contradiction que représentent les sociétés dites post-patriarcales.

On y parvient, par exemple, en page 142, lorsque l'auteur écrit : « [...] *les occidentalistes enrôlent*

dans leur guerre des civilisations [...] le féminisme égalitariste moderne [...] ». Cette affirmation rappelle la thèse de Gayatri Spivak selon laquelle l'Occident (ou n'importe quelle élite) ne s'autoproclame promoteur mondial des droits des femmes que dans la mesure où cela lui permet de reléguer au second plan toute mauvaise conscience liée à la violence qui garantit son statut. Si l'on accorde à cette idée l'importance centrale qu'Éric Macé n'envisage pas, alors on peut relire son livre et y voir une riche description des coûts imprévus de cette stratégie : les sociétés « *post-patriarcales* » y apparaissent, de ce point de vue, comme un ensemble d'institutions (néo)coloniales forcées de composer avec un féminisme qui garantit leur crédibilité internationale, mais tend à mordre la main qui le nourrit, et prospère en leur sein faute de pouvoir être trop ouvertement réprimé. Cette « *contradiction interne* » décrite par Éric Macé mènera-t-elle notre « *civilisation patriarcale* » à sa propre fin, comme le prophétise Anne Larue ? La suite au prochain millénaire...

#### Jan Billand

Docteur en psychologie sociale,  
Université Paris 13 SPC /  
Universidade de São Paulo

#### Fanny Gallot – *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*

(2015). Paris, La Découverte, 288 p.

*En découdre* représente une plongée dans la société française

et ses transformations des années 1970 aux années 2000. Il peut être lu comme un pari, celui d'une génération d'ouvrières qui, par leur travail et leur vie quotidienne, en diraient autant ou plus que les analyses politiques ou économiques sur les bouleversements qui ont touché la société des années 1970 (où la libération de la parole et la poussée des revendications accompagnent une autre réalité, celle du déclin des Trente Glorieuses) au début des années 2000 qui confirment des phénomènes qui nous sont devenus familiers (déindustrialisation, délocalisations, montée du chômage et précarisation du marché du travail). Fanny Gallot nous invite à suivre des ouvrières embauchées au tournant des années 1968, toutes jeunes encore, dans différentes industries françaises (elle se centre en particulier sur les entreprises Chantelle et Moulinex) et qui perdent leur emploi trente ans plus tard avec les délocalisations et fermetures de leurs usines. Trente ans de vie, quotidienne et 'banale', dont l'auteure montre à quel point elle est à la fois reflet et partie prenante de réalités sociales complexes qui mobilisent une diversité d'acteurs et actrices (patronats, syndicats, gouvernements, différents militantismes, familles), pris·es dans des rapports de domination fortement structurés par les inégalités sociales de sexe et de classe (et, dans une moindre mesure, d'origine), tout au long

d'une période charnière en ce qui concerne les revendications sur la place des femmes dans la société.

L'auteure a mené un travail minutieux d'entretiens et d'archives. Elle multiplie les sources : écrites, orales, documentaires ; individuelles et institutionnelles. Un foisonnement au sein duquel on se perd parfois (il serait judicieux de lire les annexes avant de se lancer dans la lecture de l'ouvrage) mais qui donne poids et force à la lecture qu'elle offre de ces destins ouvriers et aux arguments défendus. Gallot privilégie un déchiffrement de ces trajectoires complexes en termes de division du travail et de rapports sociaux de sexe et de classe, tels qu'ils traversent et structurent la vie à l'usine et dans la famille, les représentations des différent-e-s acteurs et actrices, les conflits ouvriers, mais aussi, et à chacun de ces niveaux, les formes que prennent leurs subvertissements (du jeu et de l'ironie aux tensions et compromis les plus douloureux).

Il est, à des fins de présentation, possible de diviser les douze chapitres de l'ouvrage en quatre grandes parties comprenant chacune trois chapitres.

« L'ouvrière n'est pas un ouvrier comme les autres » pourrait s'intituler la première de ces parties, résumant ainsi l'embarras que suscite la figure de femme travailleuse qui s'impose, entre spécificité et égalité. Les femmes n'ont pas attendu les années 1968 pour entrer sur le marché du tra-

vail mais, dans le monde ouvrier analysé, il s'agit bien d'une 'nouvelle génération' de femmes, moins enclines à accepter les abus dont souffraient leurs aînées. En France comme ailleurs, le temps des ouvrières est marqué par la contrainte et la continuité bien plus que par une coupure travail/hors travail. En outre, les femmes vivent des grossesses, ont des enfants (les hommes aussi mais cela compte moins). Face à ces contraintes, État et patronat prônent l'idée de conciliation, de manière parfois contradictoire avec les discours sur la promotion du travail des femmes. Les syndicats se débattent entre dénonciation de la double journée de travail (CFDT – Confédération française démocratique du travail) et difficultés à intégrer ces problématiques à la lutte des classes (CGT – Confédération générale du travail). Les ouvrières, quant à elles, se débrouillent. Certaines cessent de travailler tandis que d'autres font appel à l'aide familiale. Au sein de l'usine, la division du travail est fortement sexuée – les femmes sont dans leur grande majorité OS tandis que la hiérarchie est masculine. Des expériences visant à l'infléchir voient le jour dès les années 1970, sans toutefois parvenir à la modifier car, comme le démontre l'auteure, la division du travail à l'usine ne peut être pensée indépendamment de celle qui organise la famille. Les problématiques de la conciliation et de l'égalité – défendues par le

patronat en fonction de ses intérêts – représentent pour les ouvrières un double problème qu'elles affrontent au quotidien.

La deuxième partie offre des clefs de compréhension pour saisir ce qui pourrait paraître paradoxal : l'attachement au produit et à l'usine malgré les dures conditions de travail et d'exploitation dénoncées dès les années 1970 par les ouvrières et les syndicats. Des maux témoignent de la souffrance des ouvrières : la « *crise de nerf* », dans un premier temps associée à la « *nature* » des femmes pour devenir, par la suite, un outil de revendication collective pour ces travailleuses soumises de manière continue à de fortes contraintes de temps. Ou encore les troubles musculo-squelettiques. Des souffrances genrées, en raison de la division du travail qui réserve aux femmes les tâches les plus répétitives, et du rapport virilisé des hommes à la douleur. Pourtant, malgré une organisation du travail éreintante, dévitalisante, les ouvrières sont fières à la fois de leur travail, du produit et de l'entreprise. Au plus près de l'objet fabriqué, elles en apprécient la qualité, fruit de leur savoir-faire. De la vie partagée dans l'usine naissent des liens, des solidarités ; tandis que le patronat cultive un paternalisme fait de rites et de valeurs 'communes' et valorise les ouvrières en les impliquant dans la production en tant que femmes et consommatrices – injonctions qu'elles adoptent ou

détournent à leur manière. Les affects, construits au fil des années, nourriront leurs actions à l'heure de la fermeture des usines : les ouvrières revendiqueront alors à la fois *leur* produit et la production française, l'un et l'autre délaissés par l'entreprise.

La troisième partie aborde la puissance structurante des rapports de sexe et de classe au sein des entreprises. Ces derniers organisent la hiérarchie interne de l'usine, confinant les femmes aux postes les moins rémunérateurs. Les différences de salaires (en termes de salaire égal, d'égalité professionnelle ou de mixité, selon les périodes historiques) font l'objet d'interventions qui, cependant, ne parviennent pas à prendre en compte le frein que représentent les contraintes familiales et domestiques, elles-mêmes liées aux rôles sexués tels qu'ils se structurent dans la famille. À titre d'exemple, la formation développée par Moulinex – dans le cadre de la loi Roudy pour l'égalité hommes-femmes en entreprise (1983) – introduit de l'inégalité entre les ouvrières en fonction du temps disponible et de leur proximité à l'enseignement formel, et ne concernera au final qu'une infime minorité d'entre elles, en particulier celles n'ayant pas de famille. Les rapports cités marquent également de leur empreinte les relations des ouvrières avec la hiérarchie (qui oscillent entre domination de genre ou de classe selon les

circonstances), avec les syndicalistes (condescendants), mais aussi leur engagement militant (source de tensions domestiques). Finalement, ces rapports de sexe et de classe sont saisis au prisme des relations entre ouvrières et militantes féministes le long de ces trente années au cours desquelles la place du féminisme au sein de la société a également évolué. Ces relations sont parfois teintées d'incompréhension, notamment lorsqu'elles peinent à articuler rapports de classe et de sexe. Par exemple, lorsque les militantes féministes (engagées comme ouvrières au sein des usines ou documentaristes), désirant témoigner de leurs luttes, privilégient la politisation des ouvrières dans leur vie quotidienne et privée et ne rendent pas assez compte aux yeux de ces dernières de leur combat dans l'usine. Ou encore lorsque, dans le sillon des syndicats opposés au féminisme, des syndicalistes ouvrières voient dans les féministes des bourgeoises parisiennes divisant la classe ouvrière bien plus que des alliées.

Les ouvrières pourtant, dans leur travail et leur vie privée, remettent en question les places qui leur sont assignées. Ainsi, *« ce serait une erreur de vouloir faire entrer les ouvrières dans la catégorie féministe, aussi large soit-elle, alors même qu'elles en récuse l'appartenance : cela ne permettrait pas de mesurer la dynamique qui se trouve mise en*

*œuvre, qui, si elle rend difficile le fait de se déclarer féministe, laisse néanmoins entrevoir le développement d'une agency qui s'y rapporte et qui se déploie dans les ateliers [...] »* (p. 186).

La quatrième partie nous fait partager le rapport des ouvrières au militantisme et à l'engagement collectif. Si les années 1970 voient arriver une nouvelle génération de militantes, le syndicalisme s'ouvre difficilement aux femmes et les confinent aux espaces de moindre responsabilité. La question de la place des femmes se pose mais ne trouve pas d'autre réponse que l'injonction à s'adapter au moule masculin, tandis que les syndicalistes hommes font preuve à leur égard d'un paternalisme bienveillant. Avec ou en marge de l'action syndicale, choisissant des modes d'action propres leur permettant d'assurer leurs multiples tâches, les ouvrières ont souvent participé ou mené actions et grèves, obligeant les employeurs à se plier à certaines de leurs revendications. Tout au long des décennies passées à l'usine, leurs différentes luttes ont certes porté leurs fruits, tandis que leur appartenance de sexe, davantage associée à leurs émotions qu'à leur lutte en tant que telle, ont alimenté la sympathie des médias et de la population. Puis le basculement qu'imposent l'inévitable fermeture et ses conséquences : la rupture de l'équilibre bâti pendant des années, la souffrance de la perte de repères, de l'isolement, de voir

leurs qualifications méprisées, de passer du temps saturé au vide. De nouvelles formes d'engagement naissent pour essayer de restaurer l'équilibre perdu, de trouver les mots pour se raconter au présent. Une partie d'entre elles s'est dirigée vers un nouveau gisement d'emplois, soutenu par le gouvernement, à la croisée des inégalités de genre, de classe et de 'race' : les services à la personne.

Dans ce livre dense, foisonnant, Fanny Gallot offre une histoire de cette génération d'ouvrières (historiquement la seule dont le parcours professionnel s'est déroulé dans la même usine). Elle en donne une histoire sensible qui côtoie sans la récupérer l'image des ouvrières telle qu'elle est objectivée par le patronat, par les gouvernements, par les syndicats, par les militantes féministes, par les médias, pour les présenter dans leur histoire rétrospectivement en train de se faire, porteuse des incertitudes et des contradictions propres à toute création. Pour leur redonner une parole qui ne doit pas 'faire bien' ou 'faire vraie', sinon être dans leur puissance propre, plus simplement.

**Natacha Borgeaud-Garciandía**  
Conicet/Flacso (Argentine)

**Maud Navarre – *Devenir élue. Genre et carrière politique***

(2015). Rennes, Presses universitaires de Rennes « Res Publica », 258 p.

Cet ouvrage s'inscrit dans le renouvellement des débats autour de la parité depuis la modification

du code électoral en 2014 instaurant les binômes homme/femme aux élections départementales et la parité dans les communes de 1 000 à 3 500 habitants.

Issu de sa thèse de doctorat en science politique, le travail de Maud Navarre interroge l'évolution des conditions d'exercice des mandats politiques par la socialisation au rôle d'élue en comparant les expériences des hommes et des femmes. Deux concepts sont mobilisés, celui de « *carrière politique* » par l'étude des activités accomplies au quotidien et leur appropriation par les élu·e·s, et celui de « *rôle* » par l'analyse de la manière dont ils sont construits par ceux·celles-ci. L'auteure émet l'hypothèse que le genre façonne la socialisation politique au rôle d'élue en incitant les hommes et les femmes à adopter des fonctions politiques distinctes porteuses d'expériences singulières et de trajectoires spécifiques selon le sexe.

Cette hypothèse est testée dans les assemblées politiques locales en Bourgogne entre 2009 et 2011 auprès d'élue·e·s et de candidat·e·s. Une des qualités de l'ouvrage est la combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives. L'enquête démarre par une collecte de données par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de 262 élu·e·s (130 hommes et 132 femmes) sur leur parcours politique, les modalités d'apprentissage de leur rôle politique et leurs représentations du genre.

L'auteure interroge ensuite 42 élu·e·s (7 hommes et 35 femmes) au cours d'entretiens de type 'récits de vie'. Elle réalise enfin un travail d'observation des moments extraordinaires de la vie politique, en assistant à 21 réunions de campagne lors des élections régionales de 2010, et de moments ordinaires, lors de 12 séances plénières d'assemblées politiques de tout échelon.

Elle propose une analyse chronologique et thématique articulée autour de sept étapes caractéristiques du parcours politique des élu·e·s.

L'ouvrage s'ouvre sur le processus de campagne électorale, « *antichambre de l'accession au mandat d'élu* » (chapitre 1). Malgré l'impératif paritaire pour constituer les listes électorales, les femmes demeurent écartées des positions de *leadership*. Sont interrogées la dimension publique de la campagne, les prises de parole lors des réunions électorales demeurant monopolisées par les hommes tandis que la présence des femmes sur scène dépend de la valorisation partisane de la féminité (et d'autres ressources comme la jeunesse et l'appartenance ethnique), ainsi que les coulisses de la campagne, dont l'accès demeure difficile pour les femmes.

Sont ensuite étudiés les détenteurs et détentrices d'un mandat politique, en commençant par leur positionnement dans les assemblées élues (chapitre 2).

L'accès des femmes aux responsabilités exécutives, y compris aux compétences 'régaliennes', est relativement ouvert, mais une division sexuelle du travail persiste. Les élues disposent de moins de capitaux militants et partisans que leurs homologues masculins et ne parviennent pas à les compenser par leurs capitaux professionnels pourtant équivalents voire supérieurs. Sont ensuite analysés les types d'activité politique investis par les élu·e·s (chapitre 3). Les hommes ont tendance à monopoliser les activités de représentation tandis que les femmes s'impliquent plutôt dans le travail des dossiers, ce qui ne leur permet pas d'acquérir les capitaux partisans essentiels à leur professionnalisation politique. Les élu·e·s doivent articuler ces activités politiques avec les autres sphères de la vie sociale, professionnelle et personnelle, conciliation plus difficile à réaliser pour les femmes que pour les hommes. L'intervention en séance plénière, associée à un 'show', est une dimension majeure du travail d'élu·e (chapitre 4). Les femmes s'expriment moins souvent que les hommes et sont plus souvent interrompues, signe de leur moindre légitimité politique. Une typologie caractérise les comportements adoptés par les femmes pour s'imposer en assemblée plénière : aux novices la séduction, aux semi-professionnelles les interventions intempestives et aux initiées la

dénonciation des comportements masculins.

Les élu·e·s peuvent développer leurs compétences par des formations (chapitre 5). Les femmes forment un sentiment de moindre compétence politique par rapport aux hommes, ce qui explique leur plus grande assiduité à ces formations. Celles-ci demeurent néanmoins globalement boycottées au profit d'un apprentissage 'sur le tas'. Les associations d'élue·s sont principalement investies par les hommes, ce qui ne permet pas aux femmes d'accroître leur capital partisan déjà moindre.

L'ouvrage s'achève sur une réflexion sur la dimension genrée du champ politique. Il interroge le poids du genre sur les trajectoires des élues (chapitre 6). Les novices ont tendance à se replier sur les domaines qu'elles maîtrisent tandis que les initiées oscillent entre spécialisation et polyvalence, comportement valorisé puisque le développement des compétences sur tous les sujets politiques permet la professionnalisation politique. Une typologie distingue les trajectoires politiques au prisme du système organisationnel genré, 'masculines', 'féminines' et 'mixtes' (responsabilités masculinisées dans une assemblée et féminisées dans une autre). L'ouvrage propose une réflexion sur le genre mobilisable comme ressource (chapitre 7). Le discours différentialiste, en postulant l'existence de distinctions compor-

tementales selon le sexe, permet aux élues de développer une « *éthique politique altruiste* », la figure féminine au service des citoyens contrastant avec la figure masculine « *politicienne* ». Les élues du « *caring* », qui revendiquent une relation de soin vis-à-vis des administré·e·s, y recourent systématiquement, tandis que d'autres élues l'utilisent ponctuellement, notamment les élues « *miroir* » qui incarnent une forme de « *représentation descriptive* ». Cette ressource est cependant difficilement conciliable avec les injonctions aux « *pratiques politiciennes* » nécessaires à la professionnalisation politique. Inégalement appropriée par les élues, elle produit des effets différenciés sur leurs trajectoires politiques. Si les élues les plus expérimentées parviennent à concilier les injonctions contradictoires aux « *pratiques politiciennes* » masculinisées et à « *l'éthique politique altruiste* » féminisée, caractéristiques d'une « *professionnalisation sous tension* », les élues moins dotées en capitaux politiques empruntent des trajectoires de désengagement politique ou « *d'orientation vers le métier d'élue locale* », « *l'éthique politique altruiste* » justifiant leur maintien dans des positions subalternes.

Cet ouvrage constitue une double contribution à la sociologie de la profession politique, en permettant au lecteur et à la lectrice de se plonger dans les

arcanes de la vie politique locale en Bourgogne, et à la sociologie du genre dans le champ politique, en présentant les manifestations des clivages de genre dans les dimensions discursives et représentatives de l'action politique. Il questionne leur pertinence au regard d'autres variables explicatives en montrant que le genre n'est pas réductible à la variable 'sexe' mais consubstantiel d'autres rapports sociaux comme l'âge ou l'origine ethnique.

Une enquête par questionnaires à plus grande échelle serait nécessaire pour confirmer ou infirmer les conclusions de l'auteure sur les clivages de genre du champ politique, ainsi que la réalisation d'entretiens auprès d'élu·e·s aux caractéristiques sociologiques plus diversifiées, notamment auprès des hommes, peu représentés dans le corpus d'entretiens, afin de comparer les trajectoires des hommes et des femmes de manière plus systématique.

L'auteure respecte le principe d'anonymisation des personnes enquêtées mais le recours à des données documentaires, comme les archives des assemblées politiques ou les coupures de presse, permettrait de proposer des portraits d'élu·e·s et de personnaliser le terrain d'étude, la Bourgogne. Si elle s'intéresse aux facteurs d'entrée dans la carrière politique, comme la politisation de l'entourage familial ou l'acquisition de capitaux militants, l'auteure aurait pu insister sur ce

qui a poussé ces élu·e·s à embrasser une carrière politique et sur les circonstances qui ont permis leur entrée dans le champ politique.

**Soizic Brohan**

Doctorante en science politique,  
Les Afriques dans le Monde,  
Sciences Po Bordeaux

**Florence Johsua – *Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement***

(2015). Paris, La Découverte « Laboratoire des sciences sociales », 284 p.

L'ouvrage de Florence Johsua se penche sur l'afflux sans précédent de militants et militantes à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), à la suite des élections présidentielles de 2002, et ses conséquences pour l'organisation.

L'auteure mobilise plusieurs matériaux collectés pour une enquête de doctorat réalisée entre 2002 et 2010 : les archives partisans, notamment l'exploitation de données recueillies grâce à la mise en place d'un système de cartes d'adhérent·e·s (1800 cartes pour 2003 et 1476 pour 2005) ; deux enquêtes par questionnaire – l'une réalisée auprès des délégué·e·s de la LCR à l'occasion de son XV<sup>e</sup> congrès fin 2003 (n=262, soit 74 % des délégué·e·s), et l'autre auprès des militant·e·s dans le cadre d'une enquête nationale menée en janvier 2006 (n=1557, soit 59 % des effectifs de l'époque) ; 45 entretiens avec des dirigeant·e·s et des militant·e·s ; enfin des

observations ethnographiques réalisées lors des congrès et par un suivi de la vie des cellules du parti dans les XVII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements de Paris.

L'ouvrage aborde, dans une première partie, les logiques sociales de l'engagement qui distingue deux strates après 1968 et après 2002 (p. 24). Le chapitre 1 dessine la sociographie des adhérent·es en 2003 (p. 27) et montre une surreprésentation des enseignant·es (23 %), des professions intermédiaires de la santé et du travail social (13,7 %), des étudiant·es (11,8 %) et des employé·es de la fonction publique (8 %). Si la LCR recrute majoritairement chez les salarié·es du public, elle se distingue des autres partis de gauche par la quasi-absence de permanent·es, par la faible part des plus de 60 ans et surtout par la forte proportion de jeunes : en 2003, un quart a moins de trente ans (p. 40). Le chapitre 2 analyse les trajectoires sociales des militant·es ayant adhéré à la LCR après 1968. Leur engagement est consacré à l'organisation d'une révolution perçue comme imminente et qui les amène à déroger aux normes sociales (carrière, mariage, *etc.*). Les conséquences biographiques de l'engagement se caractérisent par une reconversion difficile. L'insertion professionnelle des militant·es leur permet néanmoins de continuer à militer par d'autres moyens comme l'illustre le cas des travailleurs sociaux

(p. 53). Le chapitre 3 pointe les transformations du recrutement à partir des trajectoires de militant·es ayant adhéré entre 2002 et 2006. Les employé·es et les ouvriers et ouvrières représentent un tiers des nouveaux effectifs et les salarié·es du privé y sont plus nombreux (p. 78). Leurs parcours sont néanmoins atypiques, ils se caractérisent par des formes de déclassement intergénérationnel ou de désajustement « *entre le titre scolaire et le poste* » réellement occupé (p. 89). Leur adhésion prend racine dans « *une critique du monde social* » (p. 88) qui relie leur valorisation des études, leur insertion professionnelle difficile – liée à la précarisation du travail et à la dévaluation des diplômes – à la dynamique conjoncturelle des élections présidentielles de 2002, les conduisant à s'identifier à la candidature d'Olivier Besancenot et à s'indigner des résultats du premier tour.

La seconde partie revient sur les évolutions des cadres de pensée et de perception qui sont autant liées à l'arrivée de nouveaux militant·es qu'au changement de contexte politique. Avec l'éloignement de l'horizon révolutionnaire à partir du milieu des années 1970, les militant·es adoptent une nouvelle perspective tournée vers les solutions de court terme présentées comme des sources de crédibilité et d'efficacité (p. 132) : la défense des droits sociaux acquis, de mesures « *transitoires* » (p. 134)

et la reconnaissance d'un « *droit à l'expérimentation* » (p. 122). Ces évolutions s'inscrivent aussi dans l'engagement de membres de la LCR dans les mouvements altermondialistes au milieu des années 1990 qui les conduit à élargir leur répertoire d'action et à réévaluer le projet révolutionnaire (p. 154). Toutefois, certains cadres idéologiques hérités des années 1970 subsistent et distinguent les représentations des militant·e·s qui ont adhéré avant et après 2002. La génération ayant adhéré après 1968 est davantage marquée par un rapport distancié au processus électoral – alors qu'il est intégré à la « *vision révolutionnaire* » des militant·e·s post-2002 (p. 114) –, elle éprouve davantage le manque de projet alternatif à la société capitaliste et continue de légitimer un recours défensif à la violence (p. 120). Les permanences et les changements des cadres idéologiques des militant·e·s de la LCR au milieu des années 2000 reflètent une hétérogénéité sociale relevant d'écarts générationnels en termes de socialisation politique et de structuration des savoir-faire militants.

La troisième partie examine les conséquences de ces changements idéologiques et sociaux dans les pratiques militantes. Le modèle du « *révolutionnaire professionnel* », fondé sur le sacrifice de la vie personnelle au profit de l'engagement, sur la légitimation du travail intellectuel

au détriment d'autres activités comme la musique ou le sport (p. 163), a été progressivement remis en cause (p. 166) et il ne rencontre plus l'adhésion des nouveaux militant·e·s. Cette évolution reflète aussi l'insertion de nouveaux enjeux pour l'action collective partisane. Le chapitre 8 revient sur l'égalité entre les sexes et la question homosexuelle. La définition androcentrique du militantisme dans les années 1970 a surtout favorisé les hommes hétérosexuels en valorisant des dispositions comme l'aisance oratoire ou la combativité (p. 182) et en marginalisant à la fois les militant·e·s homosexuel·le·s et les militantes dans les représentations du parti (p. 184). Les militantes ont intériorisé les rapports sociaux de sexe sous la forme d'un « *sentiment d'infériorité* » (p. 186) et d'incompétence à l'égard des hommes sur les questions théoriques valorisées par l'organisation, et elles ont eu tendance à se spécialiser dans le militantisme « *de terrain* » (p. 187). Les mesures paritaires ont été retardées par les résistances des hommes à reconnaître l'oppression des femmes et à instaurer des quotas pour favoriser leur représentation (p. 200). Malgré l'encadrement plus strict des prises de parole dans les congrès et les réunions, les hiérarchies et les différenciations sexuées persistent toujours dans les pratiques militantes quotidiennes (p. 205). Le chapitre 9

révèle la prégnance de cette division sexuée du travail militant dans l'organisation au-delà des écarts générationnels. L'engagement à la LCR reste très chronophage comme le montre le rythme hebdomadaire des activités des cellules et les nouveaux adhérent·e·s ne réussissent pas à en modifier le fonctionnement (p. 227). Leur arrivée a certes impulsé de nouvelles pratiques allant du caractère festif des mobilisations à la convivialité (p. 232), mais les nouveaux, en particulier les femmes et les adhérent·e·s d'origine populaire, sont confronté·e·s aux contraintes temporelles et aux exigences intellectuelles du militantisme à la LCR (p. 230-231).

L'auteure établit finalement la coexistence de modalités différenciées d'engagement à la LCR qui recouvrent des clivages générationnels et genrés, ainsi que des dynamiques spécifiques au militantisme, comme la multi-appartenance organisationnelle à une association, à un parti ou à un syndicat (p. 214). Celle-ci est valorisée à la LCR et renvoie aux contradictions qui précèdent la fondation du Nouveau parti anticapitaliste (NPA) en 2009, entre la volonté de ne plus mobiliser « *en avant des masses, mais avec elles* » (p. 216) et la rémanence de modalités d'engagement très exigeantes. Ces contradictions semblent être des obstacles à l'intégration durable de nouveaux membres.

L'ouvrage renouvelle, à partir d'une recherche de qualité, l'étude des liens entre les contextes historiques et les logiques sociales de l'engagement militant. Toutefois, l'analyse est ici limitée au contexte français, et en particulier parisien, alors que quelques-uns des parcours présentés s'inscrivent dans d'autres cadres nationaux. Les effets spécifiques des contextes étudiés sur les modes de recrutement ou la valorisation du travail intellectuel ainsi qu'une comparaison avec les effets d'autres contextes sur les trajectoires militantes demanderaient à être interrogés. En outre, les rapports sociaux dans le militantisme sont surtout traités au travers de clivages de classe, de génération et de genre. Il serait pertinent d'élargir l'analyse à d'autres clivages (raciaux, territoriaux, *etc.*) qui traversent la société française contemporaine et auxquels la LCR puis le NPA ont été moins réceptifs avec le retour d'une vision orthodoxe de l'engagement révolutionnaire (p. 155).

**Guénoles Marchadour**

ATER en sociologie, CNAM, LISE

**Christine Bard (ed) – *Les féministes de la deuxième vague***

(2012). Rennes, Presses universitaires de Rennes « Archives du féminisme », 260 p.

**et *Les féministes de la première vague***

(2015). Rennes, Presses universitaires de Rennes « Archives du féminisme », 229 p.

En marge de la préparation de son *Dictionnaire des féministes*

françaises de la Révolution à nos jours, Christine Bard a également entrepris d'organiser deux colloques sur deux époques différentes du féminisme en France, celle de la Belle Époque et de l'entre-deux-guerres, d'une part, et celle qui débute dans les années 1970, d'autre part. Les deux ouvrages dont je vais traiter ici sont les résultats de ces deux colloques.

Penser le féminisme en termes de vagues a un certain sens et Bard n'est pas la première à le faire. Le terme a une certaine imprécision quant à ses contours et admet un certain nombre de chevauchements. Surviennent cependant certaines questions : quand commence et se termine chacune des vagues, comment rendre compte des chevauchements, combien de vagues ? La question du nombre de vagues (parfois deux, parfois trois) fait largement appel aux contextes nationaux, de même que la périodisation. Si, dans les pays où les femmes ont obtenu le droit de vote après la Première Guerre mondiale, on a tendance à clore la première vague à cette époque, on a également tendance, dans certains cas, à la faire débiter à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, du moins dans les pays anglo-saxons. Ce faisant, on passe sous silence l'action des féministes pour des avancées en termes d'égalité des droits, en faveur de la paix ou dans le sillage de la Société des Nations dans l'entre-deux-guerres. Dans d'autres pays, où les femmes ont obtenu le droit

de vote après la Deuxième Guerre mondiale, comme c'est le cas de la France, c'est cette période qui marque la fin de la première vague. En revanche, se pose la question du début de cette vague : la Révolution française qui fut le cadre d'un certain nombre de réflexions, revendications et actions collectives de féministes ? La monarchie de Juillet avec l'émergence des premiers journaux féministes et des premières actions collectives, souvent dans le cadre des courants socialistes dits utopistes ? La très brève II<sup>e</sup> République, où la revendication du suffrage féminin a été énoncée malgré l'illusion du suffrage dit universel en 1848 ? La fin du Second Empire alors que se forment les premières grandes associations pour l'égalité des droits ? La III<sup>e</sup> République qui forme une période cohérente sur le plan des mouvements féministes ? Bard a, pour sa part, choisi de privilégier la Belle Époque et l'entre-deux-guerres. Le problème de la périodisation se pose aussi pour la deuxième vague. S'il y a consensus sur ses débuts, la fin des années 1960 ou le début des années 1970 dans les pays occidentaux, avec l'émergence des mouvements de libération des femmes, certaines avancent l'idée d'une troisième vague à partir du milieu des années 1990, alors que d'autres prolongent la durée de la deuxième vague. Là aussi, même si elle ne récuse pas l'idée d'une troisième vague, Bard tranche et

inclut dans cette deuxième vague le Groupe du 6 novembre ou l'expérience du Point G.

Les deux introductions et les axes privilégiés dans chacun des colloques sont assez différents. En ce qui concerne la première vague, Bard commence par souligner l'ignorance des féministes du MLF (Mouvement de libération des femmes) par rapport aux mouvements féministes qui les ont précédées, ce dont témoignent autant le chant du MLF sur les femmes qui n'ont pas d'histoire que les « *années 0* » du mouvement. Elle nous explique ensuite le tortueux chemin qui a permis de faire des recherches historiques sur les mouvements féministes du passé en France et le rôle singulier du département d'histoire de Paris 7 (et de Michelle Perrot), de même que le rôle joué par les archives, notamment les Archives du féminisme qu'elle a contribué à créer, et les centres de documentation, principalement la bibliothèque Marguerite Durand.

Bard refuse également de décerner des certificats de féminisme, en décidant qui mérite le label et qui ne le mérite pas, et préfère ratisser large, incluant toutes les personnes et les organisations qui visent l'émancipation des femmes. Ce faisant, elle déboulonne certains mythes concernant la nature de pionnières de ces féministes du passé (ou le caractère consciemment féministe des pionnières dans divers domaines d'activité) ou celle de rebelles (beaucoup

sont des filles ou des femmes on ne peut plus rangées), quoique toutes soient révoltées par l'injustice faite aux femmes dans la société française de l'époque. Elle met également en évidence le rôle des femmes qui ont eu accès aux études supérieures. Bard souligne aussi la mixité sexuée du mouvement.

Dans cette introduction, Christine Bard souligne enfin le caractère hautement paradoxal du féminisme français de l'entre-deux-guerres : il gagne en légitimité mais reste relativement restreint et marginalisé comme mouvement et s'affronte à un antiféminisme assez bien organisé ; le mouvement pour le droit de vote est non négligeable, mais n'a joué qu'un rôle indirect dans l'obtention du droit de vote par les Françaises ; à certains égards, le féminisme semble se confondre avec le pacifisme ; les liens entre féministes européennes et certains organismes liés à la Société des Nations sont forts, mais il n'y a pas, chez la plupart des féministes, de remise en cause du colonialisme.

L'ouvrage consacré à la première vague est écrit par des historien-ne-s provenant de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis et est organisé en fonction des thèmes suivants : la diversité culturelle, la question sociale et les enjeux internationaux ; en outre, l'approche est largement centrée sur des biographies. Sous le premier thème, il est question d'Hubertine Auclert et de son

combat, parfois presque singulier, en faveur du vote des femmes (Édith Taïeb). Suivent trois contributions qui portent sur des courants religieux ou spirituels minoritaires sous la III<sup>e</sup> République : protestantisme, judaïsme et franc-maçonnerie. La première contribution (Gabrielle Cadier-Rey) est organisée autour des parcours de Sarah Monod et de Julie Siegfried et montre le rôle politisant que peut jouer la philanthropie, tandis que la deuxième contribution (Catherine Poujol) montre le même genre de parcours, mais dans le judaïsme autour des figures de Marguerite Brandon Salvador et de Clarisse Eugène Simon. La troisième contribution (Jean-Pierre Bacot) discute de la lente ouverture de la franc-maçonnerie aux femmes, soit par le biais de constitution de loges mixtes, soit par celui de loges féminines. La contribution suivante (Anne R. Epstein) porte sur Anna Lampérière, autrice d'un ouvrage sur *Le rôle social de la femme* ; celle-ci ne se définit pas elle-même comme féministe mais comme solidariste, ce qui pose la question de l'inclusion de cette contribution dans l'ouvrage. Cette section se clôt sur le parcours de George Lhermitte qui fut longtemps dans l'ombre de son épouse, Maria Vérone, puis lui succéda à la présidence de la Ligue française pour le droit des femmes (Alban Jacquemart).

La deuxième section aborde « la question sociale » centrée à

la fois sur le travail des ouvrières et sur le domaine, nouveau à l'époque, des professions. Cette section comporte également un article sur les mouvements de consommatrices et un autre sur la prostitution. Là encore, les enjeux sont abordés à partir d'itinéraires individuels. Ce qui m'a semblé le plus intéressant est certainement la formation d'un féminisme d'« expertise » auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT), ce qui laisse présager une tendance qui prendra plus d'ampleur dans les années 1990 et qui ne peut se réduire au féminisme d'État.

La dernière section aborde le lien très fort entre féminisme et pacifisme dans l'entre-deux-guerres. Après des portraits de Ghénia Avril de Sainte-Croix (Karen Offen), de Marya Chéliga (Jean Elisabeth Perderson) et de Germaine Malaterre-Sellier (Alison S. Fell), l'article de Siân Reynolds porte sur des attitudes féministes de la part de certaines femmes qui préfèrent cependant consacrer leur militantisme à d'autres causes que la cause des femmes (antifascisme pendant la guerre d'Espagne et paix), mais qui peuvent retrouver des réflexes féministes lorsque les droits péniblement acquis par les femmes sont remis en cause.

L'ouvrage qui porte sur les féministes de la deuxième vague regroupe essentiellement des chercheur·e·s travaillant en France et adjoint aux historiennes des

sociologues et des politologues, principalement, mais aussi des chercheuses qui travaillent dans le domaine de l'art. Le colloque qui lui sert de base a eu lieu avant celui sur la première vague, s'inscrivant dans la série de célébrations des 40 ans du MLF. Comme cet anniversaire a fait surgir certaines tensions tant dans le champ universitaire que militant, il n'est pas surprenant que l'introduction de Bard cherche à surmonter certaines de ces tensions en soulignant à la fois la diversité des terrains de déploiement du féminisme, qui ne se réduit pas aux groupes qui se définissent comme féministes mais inclut également des personnes ou des groupes qui œuvrent dans les partis politiques, les syndicats, les milieux intellectuels ou culturels, ce qui l'amène à reprendre l'expression, justifiée plus amplement dans la contribution de Laure Bereni, d'« *espace de la cause des femmes* » pour rendre compte de cette diversité. Christine Bard insiste également sur l'importance des intellectuelles et de la production intellectuelle dans le mouvement des femmes, même si c'est beaucoup plus tardivement que dans les pays anglo-saxons où se sont rapidement développées des *women's studies*, que des intellectuelles féministes ont pu faire carrière dans l'université ou les milieux de recherche. Une autre innovation de cette période par rapport à la précédente est le développement d'un féminisme

d'État entendu au sens strict, *i.e.* d'organismes étatiques chargés de mettre en œuvre certaines réformes sociales allant dans le sens de la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Bard souligne également à juste titre que, contrairement aux féministes de la première vague, en tout cas celles dont il a été question dans le colloque et le livre qu'elle leur a consacrés, la question du corps et de la sexualité est à l'avant-plan des luttes féministes de la deuxième vague, ces féministes se mobilisant au nom de la libération plutôt que de l'émancipation ce qui introduit un certain déplacement par rapport à la vague précédente. Enfin, Bard fait état de clivages qui commencent à bouger ou qui auraient intérêt à bouger eu égard aux enjeux actuels auxquels sont confrontés les féminismes.

C'est probablement le caractère délicat des choix qui explique que les remarques introductives se fassent à trois voix. D'abord, un texte de Bard qui n'offre pas un panorama de ce féminisme de la deuxième vague mais qui porte sur les difficultés d'en faire l'histoire et qui justifie l'approche par le biais de prosopographies, procédé qui se reflète moins dans cet ouvrage que dans celui, alors en préparation, du *Dictionnaire des féministes*. Ensuite, un texte de Laure Bereni qui explique la notion d'« *espace de la cause des femmes* » et son utilité heuristique. Enfin un texte

de Bénédicte Grailles qui porte sur l'importance de faire don à des archives et singulièrement aux Archives du féminisme des diverses traces mémorielles des mouvements.

La deuxième partie porte sur les années MLF. Elle débute sur un texte de Françoise Picq qui essaie de dresser le portrait sociologique des militantes à partir d'une enquête par questionnaire auprès de 122 féministes de l'époque. Si la diversité se fait sentir sur le plan de l'âge et de l'origine sociale, il y a plus d'homogénéité en ce qui concerne l'exposition à une culture militante. De plus ces féministes se distinguent des autres femmes de leur génération en ce qui concerne les choix professionnels, privilégiant des emplois qui leur laissent une marge d'autonomie, et les choix concernant la vie privée : refus du mariage, méfiance vis-à-vis de la maternité, liberté sexuelle. Bref, pour Picq, les féministes sont des innovatrices qui ont réussi à faire bouger les lignes de ce que signifie être une femme, même si le patriarcat perdure, et à contribuer à la révolution des mœurs non seulement sur le plan de la sexualité mais également sur les structures familiales et le rapport à l'emploi rémunéré. Cette section se poursuit avec une analyse des signataires du *Manifeste des 343* sur l'avortement réalisée par Bibia Pavard, qui souligne à quel point le manifeste reprend une certaine

tradition, bien ancrée à gauche, mais sur un sujet défini comme 'privé' et même tabou, l'avortement, qui est encore illégal en 1971. Elle analyse comment le manifeste a rendu possible la convergence de diverses sensibilités et générations féministes. La section se conclut par une analyse tout en nuances de Sylvie Chaperon sur les rapports entre Simone de Beauvoir et les féministes des années 1970.

La troisième section aborde les « *féministes hors noyau dur* » ce qui doit s'entendre comme à l'extérieur de Paris et des principales organisations que l'on associe au féminisme ; là encore on sent des préoccupations similaires à celles qui présideront au choix des entrées dans le futur dictionnaire. L'approche est plus centrée sur des trajectoires individuelles que ce soit dans les milieux catholiques de Lyon (Mathilde Dubeset), à la CFDT (Confédération française démocratique du travail) (Pascale Le Brouster) ou chez les responsables syndicales des Pays de la Loire (Dominique Loiseau).

La quatrième section porte sur des « identités complexes, d'ici et d'ailleurs » et analyse le rôle de Fadela M'Rabet par rapport au féminisme algérien (Dalila Morsly), l'évolution de l'écriture de Leïla Sebbar (Christiane Achour-Chaulet) qui aurait été davantage à sa place dans la section suivante portant sur la vie culturelle et le Groupe du 6 novembre réunissant des féministes 'subalternes', un

mouvement beaucoup plus récent que ce dont il est question dans le reste de l'ouvrage (Nassira Hedjerassi).

La cinquième section aborde la question des féministes dans la vie culturelle à travers des portraits de l'artiste visuelle Nil Yalter (Fabienne Dumont), de danseuses contemporaines (Pauline Boivineau), de Christiane Rochefort, de Colette, d'Agnès Varda et de Nancy Huston (Diana Holmes).

La dernière section « Dans et hors les institutions » regroupe des sujets aussi différents que les femmes entrepreneuses (Soline Blanchard et Milka Metso), les féministes françaises élues au Parlement européen (Yves Denéchère) que l'expérience d'un camp féministe non mixte, le point G, lors du contre-sommet d'Annemasse en 2003 (Ariane Jossin et Lilian Mathieu).

Peut-être est-ce parce que cette deuxième vague a des contours moins tranchés que la première et que, pour certaines, elle se poursuit de nos jours que l'on ressent une certaine ambivalence face aux choix qui ont été faits ou qui sont tributaires des propositions de communication qui ont été soumises pour les colloques. Ainsi, on peut s'étonner de l'absence de texte sur les divers courants 'lutte des classes' au cours des années 1970 ou sur les mouvements de femmes issues de l'immigration dans ces mêmes années. Autre question largement passée sous

silence, la contribution des lesbiennes au féminisme.

Dans l'ensemble, les textes qui composent ces deux ouvrages sont assez courts (quoique un peu plus long que les notices du *Dictionnaire*, souvent écrites par les mêmes personnes), ce qui ne permet pas toujours d'explorer diverses facettes de l'action des féministes dont il est question, ni même de pouvoir les situer dans un plan d'ensemble du féminisme de la période étudiée. Il n'en reste pas moins qu'ils apportent un éclairage souvent différent et relevant d'un travail de recherche original sur des aspects probablement moins connus de l'histoire du féminisme français.

**Diane Lamoureux**

Professeure de philosophie politique,  
Université Laval (Québec, Canada)

**Le Collectif Onze – *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales***

(2013). Paris, Odile Jacob, 309 p.

« *Cette enquête analyse comment la justice familiale se saisit de [...] rapports sociaux inégalitaires – tant à l'intérieur des familles qu'entre celles-ci : entre les sexes et entre les classes. Contribue-t-elle à les atténuer, à les maintenir ou à les renforcer ?* » Pour répondre à la question posée en introduction, après avoir identifié quatre tribunaux de tailles et de localisations très différentes, les onze chercheuses et chercheurs en sciences sociales, principalement en sociologie, qui ont fait le

choix de signer l'ouvrage d'un pseudonyme collectif qui exclut toute hiérarchie entre elles et eux et symbolise le caractère authentiquement collectif du travail présenté ont, avec l'aide d'une trentaine d'autres chercheur·e·s et apprenti·e·s chercheur·e·s, analysé 400 dossiers archivés et assisté, en 2009 et 2010, à 122 heures d'audiences correspondant à 330 affaires – audiences qualifiées de « *matériau central* » du livre dans l'annexe méthodologique. Au terme de la lecture des cinq chapitres qui composent l'ouvrage (« Une justice de masse », « Ce que la justice fait à la vie privée », « Qui juge ? », « La question des enfants », « Le prix inégal de la rupture »), la réponse ne fait guère de doute. Quoique les textes applicables aux séparations des couples et à l'autorité parentale soient désormais tous rédigés en termes *genderblind*, quoique l'égalité entre les parents ait parfois été l'objectif affiché *via* la promotion du principe de 'coparentalité' au-delà de la séparation du couple, la justice familiale perpétue les inégalités entre les femmes et les hommes – mais aussi entre les pauvres et les riches, les personnes racialisées et les autres. L'ouvrage invite à une plongée dans les rouages de cette machine inégalitaire : la description du fonctionnement de l'institution judiciaire est passionnante, d'autant que les auteur·e·s font entendre la parole des actrices et des acteurs à travers

des extraits simplement retranscrits d'entretiens ou d'audiences – souvent édifiants. Au sein des analyses essentielles que contient l'ouvrage, que son approche intersectionnelle rend particulièrement précieux, deux thématiques, au cœur des débats actuels en matière de rapports sociaux de sexe, retiendront spécialement l'attention.

La première a trait aux causes de la participation du droit et plus spécifiquement de la justice familiale à la production d'inégalités de genre. « Justice de masse » en raison tout à la fois de l'augmentation du taux de séparations au cours des dernières décennies mais aussi, comme le relèvent de nombreuses reprises les auteur·e·s, d'exigences administratives qui, en particulier et du moins jusqu'à la réforme engagée par la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014, conditionnaient l'obtention de l'allocation de soutien familial au constat de l'impécuniosité du débiteur d'une pension alimentaire, la justice familiale travaille à flux tendu. En particulier, la durée des audiences, de 18 minutes en moyenne, est d'autant plus réduite que les intérêts économiques en jeu paraissent, aux yeux des juges, faibles, impose la standardisation des décisions et incite à prendre acte des accords entre les parties, très majoritairement homologués par les juges. Or ces conditions de production des décisions, illustrées par des exemples particuliè-

rement évocateurs, participent à la production d'inégalités. Les juges n'ont pas le temps d'évaluer la qualité du consentement donné – et le contexte dans lequel il s'inscrit ; et l'accord constaté est d'autant moins questionné qu'il aboutit à une solution 'standard', permettant, en particulier, une rédaction plus rapide de la décision. Le phénomène est illustré en matière de règlements des incidences financières d'un divorce. Mais il l'est surtout en matière de la résidence habituelle des enfants. Car, si celle-ci est très majoritairement fixée chez la mère, les pères exerçant seulement un droit de visite et d'hébergement un week-end sur deux et au cours de la moitié des vacances scolaires (« *DVH classique* », notent les greffières), c'est d'abord parce que les parties sont d'accord à ce propos, et en particulier que les pères ne revendiquent pas la résidence habituelle de l'enfant ; et, de manière au demeurant discutable, les juges estiment qu'il n'est pas possible d'aller au-delà des demandes des parties. Quand bien même un contentieux existerait, les pratiques antérieures sont un critère essentiel de décision du juge, comme y invite au demeurant l'article 373-2-11 du Code civil : parce que les mères assument, au détriment de leurs carrières professionnelles, une part amplement supérieure du travail domestique avant la séparation, la faveur pour la 'stabilité' conduit à leur attribuer beaucoup plus

régulièrement la résidence habituelle des enfants, « *en dépit des bouleversements potentiels que représentent les séparations conjugales* » (p. 166). Alors que tout change, il faudrait que rien ne change : « *La disponibilité des femmes est généralement perçue comme un acquis, symétrique de la prise en compte systématique des contraintes professionnelles des pères [...], pour organiser la prise en charge quotidienne des enfants* » (p. 248). Tout œuvre donc à la reconnection de la division du travail, en particulier éducatif, entre les femmes et les hommes – et à maintenir les mères à l'écart du marché du travail hors du foyer. Et le phénomène décrit et dénoncé n'a certes pas vocation à s'atténuer depuis l'avènement, avec la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle du 18 novembre 2016, du « *divorce par consentement mutuel par acte sous signature privée contresigné par avocats, déposé au rang des minutes d'un notaire* », c'est-à-dire du divorce sans juge.

La seconde thématique sur laquelle le débat public s'est centré est l'incidence du sexe du juge sur les décisions. Chacun·e sait que les juges aux affaires familiales (JAF) sont principalement des femmes – à l'époque de l'enquête, dans environ trois quarts des cas. Le Collectif Onze adopte, à propos de la féminisation de la justice familiale, parfois jugée problématique, une approche originale, qui consiste avant toute chose à

souligner que « *les magistrates et les magistrats qui occupent la fonction de juges aux affaires familiales n'y arrivent pas pour les mêmes raisons, ni au même moment de leur carrière et, par conséquent, n'ont pas la même manière d'envisager leur rôle* » (p. 126-127). Se dessinent ainsi deux modèles de juges aux affaires familiales, caractérisés par des pratiques différentes, qualifiées de « *féminines* » et de « *masculines* » – les auteur-e-s prenant grand soin de ne pas essentialiser ces figures (un homme peut parfaitement s'inscrire dans un modèle qualifié de « *féminin* »). « *Dans le modèle masculin [...] les contraintes organisationnelles de productivité sont intériorisées par les juges [...]. Le style aseptisé et procédural typique du modèle masculin – qui valorise l'accord entre les justiciables et met à distance leur intimité – permet de gagner du temps, mais ne garantit pas une grande satisfaction au travail. Dans le modèle masculin, les juges trouvent le contentieux des séparations répétitif et cherchent à quitter au plus vite les affaires familiales pour faire carrière ailleurs. [...] Dans [le modèle féminin], les juges utilisent les interstices de la procédure [...] pour suivre les dossiers sur le long terme. Le style pédagogique et interventionniste est coûteux en temps mais il permet de 'ré-enchanter' la fonction, en donnant le sentiment aux JAF d'avoir une certaine utilité sociale* » (p. 148-

149). Toutefois, ces modèles différenciés s'avèrent n'avoir guère d'incidence sur le fond : la prétendue faveur des juges femmes pour les mères est battue en brèche par l'analyse quantitative menée par les auteur-e-s qui constatent même, contrairement à ce que certains militants de la 'cause des pères' prétendent, que les femmes juges ont légèrement plus tendance à fixer la résidence habituelle chez les pères que leurs homologues masculins. De fait, la standardisation des dossiers, à laquelle œuvrent en particulier les greffières, conduit à la standardisation des décisions. En somme, si les hommes et les femmes JAF ne sont pas les mêmes, les contraintes institutionnelles et culturelles conduisent à des solutions assez proches : les deux enseignements importent.

Évidemment, tout ne convainc pas. Quant à la terminologie, la formule, récurrente, d'ordre « *des* » genres alimente probablement une confusion entre l'ordre normatif qu'est le genre, et que l'on ne conçoit guère qu'au singulier, et le genre entendu dans une perspective individuelle, sur le registre de l'identité de genre, et qui implique la diversité. Quant au fond, Le Collectif Onze laisse entendre à plusieurs reprises que la coparentalité, qui conduit à conférer des prérogatives identiques aux deux parents, alors que les charges que représentent les enfants sont supportées à titre principal par les femmes, est à la

source d'un déséquilibre problématique. Si l'on peut en convenir, encore qu'on ne puisse pas exclure que de nombreux pères n'exercent pas plus leurs droits qu'ils n'assument de charges, on a du mal à adhérer à la critique du principe de coparentalité sous-jacente : règle de droit et pratique judiciaire tendraient à préserver la place des pères, en particulier en matière éducative, au détriment de l'indépendance des mères, qu'il serait légitime de leur reconnaître dès lors qu'elles assument en général la charge quotidienne des enfants (p. 166 et p. 183). On ne voit pas en effet en quoi l'abandon du principe de coparentalité servirait la situation effective des mères, qui seraient tout autant confinées qu'elles peuvent l'être actuellement aux tâches domestiques. C'est bien en

concevant l'exercice de l'autorité parentale et l'attribution de la résidence habituelle des enfants non comme des droits ou des avantages mais comme des charges auxquelles aucun des deux parents ne saurait, en principe, se soustraire, que l'on pourrait escompter une remise en cause de l'ordre du genre. L'opposition entre la logique pragmatique qui sous-tend l'opinion des auteur-e-s et l'idéal – l'utopie ? – ici défendu ne constitue toutefois qu'une réserve mineure : l'ouvrage, dont les apports ne sont ici qu'esquissés, est assurément une lecture indispensable à quiconque s'intéresse à la justice familiale dans une perspective de genre.

**Marc Pichard**

Professeur de droit privé,  
Université Paris Nanterre